

Communiqué de presse
19 Décembre 2014

70 jours de Gouvernement fédéral, du travail sans relâche!

Le Gouvernement fédéral a prêté serment il y a 70 jours, le 11 octobre 2014. Depuis ce premier jour, le Gouvernement fédéral abat un travail intense, rigoureux et surtout au profit de tous les citoyens. Une action que le Gouvernement exécute en toute transparence. C'est pour cette raison qu'il a d'emblée remis les tableaux budgétaires de la législature à l'ensemble des Députés fédéraux.

Dès son entrée en fonction, le Premier ministre a voulu agir très vite notamment en déposant dans les délais le budget auprès des instances européennes et du Parlement.

Afin d'inscrire notre pays dans une politique européenne active et afin de soutenir l'économie ouverte de notre pays, Charles Michel a rapidement effectué des visites officielles dans les pays voisins.

En moins d'un mois, il s'est ainsi rendu chez ses homologues néerlandais et luxembourgeois. Il s'est également entretenu avec le Président français et la Chancelière allemande.

Charles Michel a également été le premier Premier ministre francophone belge à représenter la Belgique au Sommet de la Francophonie. C'était à Dakar les 28, 29 et 30 novembre derniers.

Tout en menant ces activités internationales, le Premier ministre a coordonné un travail soutenu du Gouvernement. Au total, 12 Conseils des ministres se sont tenus (9 « physiques » et 3 « électroniques »), 110 dossiers ont été tranchés lors de ces Conseils. Le Premier ministre a passé 50 heures au Parlement pour défendre l'action de son Gouvernement.

Parmi les principales mesures adoptées, citons notamment:

- vote de la loi-programme aujourd'hui au Parlement. Cet important travail législatif consacre l'augmentation de la déductibilité des frais forfaitaires professionnels, la taxation des intercommunales, les boni de liquidation, la mise en place d'aides aux agriculteurs, l'accélération de la baisse des charges patronales pour l'engagement des premiers emplois dans les PME?

A cela s'ajoutent différents dossiers comme :

- taxe sur les opérations boursières
- diminution du prix des médicaments
- redevances des frais administratifs concernant les demandes de séjour
- gestion et protection de la population face à l'épidémie d'Ebola
- survol aérien de Bruxelles: moratoire
- participation à la coalition contre l'Etat islamique et prolongation de notre engagement pour 6 mois supplémentaires
- diminution de € 5 millions du coût de fonctionnement (Chancellerie et crédits de cabinet)
- mise en œuvre de la 6eme réforme de l'Etat
- ajustement budgétaire 2014 et Budget 2015

Le Gouvernement fédéral termine ainsi l'année 2014 sur un ensemble de réalisations concrètes qui se concentrent sur le soutien à la création d'emplois: « Nous mettons tout en œuvre pour protéger et créer des emplois. C'est notre meilleure garantie pour conserver une solidarité forte à travers une sécurité sociale durablement financée », souligne Charles Michel.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/70-jours-de-gouvernement-f%C3%A9d%C3%A9ral-du-travail-sans-rel%C3%A2che>